

Après lecture des déclarations liminaires des différentes organisations syndicales, les points à l'ordre du jour ont été abordés et l'administration a répondu aux représentants des stagiaires.

☐ **Sur les questions indemnitaires :**

L'administration reconnaît que suite à la mise en place de Sirhius pour la première année, des soucis non maîtrisés sont apparus et qu'il aurait été nécessaire de mieux communiquer sur le sujet.

Toutefois l'ensemble des problèmes avérés ont été pris en compte.

L'administration a garanti que toutes les régularisations seraient effectives sur la paie de décembre.

Des collègues du service RH de Clermont-Ferrand ont renoncé à poser des congés en fin de mois d'octobre afin de garantir une régularisation totale sur la paie de décembre.

Pour le directeur du Pôle Formation, il n'y a pas de manque de considération à l'égard des stagiaires. Des excuses ont été faites à leurs représentants pour les réponses inadmissibles faites lors de la remontée des problèmes sur les paie.

L'administration a tenu à préciser que suite à l'apparition de soucis techniques (disparition de stagiaires sur Sirhius, puis réapparition !), la DG a été informée, mais à ce jour le bureau RH2A n'a pu identifier le problème.

Sur le manque de réactivité des réponses aux stagiaires sur la question des demandes d'acomptes sur salaires au vu des erreurs manifestes sur la paie d'octobre, l'administration qui ne connaît pas les reclassements à venir n'a pas souhaité répondre favorablement aux demandes.

Pour la CGT il aurait été simple de prendre l'échelon le plus bas (339) afin d'accorder ces acomptes puis de régulariser sur la paie suivante après reclassement. Ainsi le différentiel aurait été limité.

Concernant les indemnités de stage insuffisantes dans le cadre de la double résidence, l'administration s'engage à le faire remonter à la centrale.

Pour la CGT il est inadmissible que les stagiaires lauréats d'un concours en soient de leur poche pour être formés.

☐ **Sur la qualité des logements :**

Les directeurs des établissements font tout leur possible pour trouver les solutions des plus optimales et loger au mieux les stagiaires.

Sur les problématiques qualitatives soulevées par un certain nombre de représentants, l'ENFiP considère qu'il s'agit de problèmes à la marge mais que dans l'ensemble les stagiaires sont satisfaits.

../. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger cr_dl_conseil_promo_cs_du_11_decembre_2019.pdf](#) (768.2 Ko)

Colonne de droite publique: [Écoles/Stagiaires/formation/concours](#)

Public: [ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
